

## Aménagement et territoire

Ginod J.

Espace et développement

Paris : CIHEAM  
Options Méditerranéennes; n. 23

1973  
pages 33-35

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010558>

To cite this article / Pour citer cet article

Ginod J. *Aménagement et territoire*. *Espace et développement*. Paris : CIHEAM, 1973. p. 33-35  
(Options Méditerranéennes; n. 23)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

Jean GINOD  
 Directeur  
 du Centre de Formation  
 à l'Environnement

# Aménagement et territoire

L'aménagement régional n'est pas une fin en soi ; on aménage en fonction d'un projet qui, en dernier ressort, cherche à fournir des ressources supplémentaires aux habitants de l'aire géographique concernée, et à les répartir au mieux de l'espace régional.

On peut donc considérer l'aménagement régional comme un projet à deux faces : un « projet économique » et un « projet de paysage », l'un n'allant pas sans l'autre.

L'objet de cet article est d'examiner quels liens existent entre ces projets et quelles conséquences on peut tirer de cet examen pour la conduite d'un aménagement régional.

## Le projet économique doit toujours être antérieur au projet de paysage...

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Cette loi physique élémentaire appliquée à l'aménagement signifie que toute action sur le paysage engendre une production qu'il faut maîtriser. Si l'on plante de l'herbe, il faut la couper et si l'on construit une usine, il faut écouler sa production. Quelle que soit la motivation initiale de l'action d'aménagement, ses conséquences économiques sont telles que le premier problème de l'aménageur est de les percevoir. Dans la vie quotidienne, de fait, la plupart des décisions sont d'abord prises en fonction d'options économiques plus ou moins masquées par des considérations techniques, politiques ou culturelles.

## ... Mais le projet économique s'insère toujours dans un paysage préexistant

Les terres vierges n'existent plus. On s'installe toujours chez quelqu'un qui, par son travail, a créé un paysage que l'on vient modifier en fonction de nouveaux projets économiques. Il existe, bien sûr, des projets dominants qui apparaissent tellement importants par rapport aux projets antérieurs, qu'on peut les considérer pratiquement comme totalement neufs. Implanter un barrage hydroélectrique dans les gorges du Verdon ou créer 3 000 logements dans des terres à blé peut apparaître comme une novation telle qu'elle puisse ignorer ce qui s'est passé dans les siècles antérieurs. Mais, les traumatismes engendrés par la réaffectation de l'espace demeurent et doivent être pris en compte.

## La succession des faits à prendre en considération est donc : paysage antérieur engendré par un projet économique initial, nouveau projet économique, nouveau projet de paysage.

Mais, le paysage n'est pas seulement un ensemble de formes physiques. Un exemple nous fera mieux comprendre la complexité du phénomène.

## L'HOMME ET SON TERRITOIRE

Quand un homme ou le groupe auquel il appartenait voulait du pain, il commençait par labourer son champ, l'ensemencé, récoltait le blé. Il construisait un moulin pour transformer son blé en farine. Il fabriquait un four et, au bout de sa peine, il avait, outre le pain, un paysage architecturé, champs, chemins, granges, moulins, fours, bois, canaux. Lorsque, après sa journée de travail, il revenait chez lui, il pouvait embrasser d'un seul coup d'œil sa tâche du jour, celle de demain et la longue séquence qui, de jours en jours et de saisons en saisons, constituait son territoire. Heureux ou malheureux, riche ou pauvre, intelligent ou simple d'esprit, il connaissait ce qu'il voyait et il voyait ce qu'il connaissait. Tout lui était message et il n'avait pas besoin d'en parler pour le déchiffrer. Sa connaissance était globale, elle était vivante, actualisée, présente. La mort, l'amour, la maladie, la famine, la guerre, tous les événements heureux ou malheureux, imprévisibles ou dont la périodicité était trop longue pour notre vie d'homme, venaient perturber, renforcer, modifier un environnement que personne n'avait jamais besoin de décrire. Mode de vie et milieu de vie étaient accordés l'un à l'autre dans le long cheminement du temps.

## LA MUTATION CONTEMPORAINE

L'émiettement des tâches, l'éclatement de la géographie de production, la juxtaposition d'un mode de vie — dont l'essentiel est resté biologique —, à un milieu de vie de plus en plus « artificiel » dans les villes, ont rendu progressivement illisible notre environnement quotidien. Vivre à Sarcelles, travailler à Paris, passer ses vacances sur la Costa Brava, occuper ses loisirs à regarder des images produites par un inconnu, à propos de territoires ou de situations qu'on ne peut pas connaître, conduisent peu à peu l'individu à ne plus percevoir aucun message de l'environnement. Il est perdu, entraîné dans un tourbillon qu'il ne peut maîtriser, dont la distraction, l'éphémère, l'oubli, sont les seuls antidotes proposés par la société.

Le projet économique n'est plus territorial ; la distance mentale créée entre le consommateur d'essence pour sa voiture et la raffinerie qu'il aperçoit en suivant l'autoroute, est décidément trop grande pour qu'il se reconnaisse dans ce paysage. Son territoire est ailleurs, dans son travail, dans sa maison, dans les chemins qu'il parcourt pour aller de l'un à l'autre ; cet espace-là, il peut le vivre. Mais il n'y intervient plus. L'emplacement de sa maison, le tracé de l'autoroute, le dessin de la station de la Costa Brava où il passe ses vacances, son poste de travail ont été décidés par « les autres ». Et, même s'il sait lire un plan, un programme de développement, un bilan, c'est celui des « autres » qu'il lit, jamais le sien.

Le hiatus, profond, n'apparaît donc pas dans les logiques

qui permettent de passer d'un projet économique à un plan d'aménagement et d'un plan d'aménagement à un paysage réel ; mais il se trouve entre les hommes qui vivent ce paysage et le paysage lui-même, fini, vidé de sa signification, étranger, hostile même. Le marin pêcheur, l'agriculteur, l'habitant des villes, tous sont unanimes à dire : « on nous a volé notre identité ». Et, dans le même temps, urbanistes, architectes, économistes, ingénieurs, élus, s'efforcent de réaliser des analyses de besoins impeccables, d'inventer des méthodes subtiles pour décrire les paysages, d'édicter des lois anti-nuisances et de beaux règlements d'urbanismes... Et nous, chacun d'entre nous, nous continuons à dire : vous avez vu..., « ils » ont encore décidé de construire une tour (ou une autoroute), « ils » ont massacré ce paysage que nous avions tant aimé l'été dernier, la pollution a encore augmenté à Paris et « ils » le tolèrent.

**Projet économique et projet de paysage sont donc désormais désaccordés pour les hommes.**

Avons-nous, aujourd'hui, des éléments de réponse à ce problème ? Y a-t-il actuellement dans le monde quelques exemples de solutions permettant de maîtriser la mutation contemporaine que nous subissons tous ?

### LE VILLAGE GLOBAL

Mac Luhan, le sociologue canadien, nous propose un premier modèle à partir de son analyse des moyens de diffusion de masse. Il admet que la toute puissance de l'information généralisée sur l'ensemble du globe permettra à tous les hommes de disposer d'un stock d'informations

homogènes leur permettant de décrypter tous les messages auxquels ils sont confrontés. En somme, à projet économique global correspond un projet de paysage global. Il y a homogénéisation des relations des groupes humains aux espaces qu'ils habitent.

Cette thèse, très originale, semble ignorer que nous avons, chacun d'entre nous, une perception limitée par notre culture. On ne voit que ce qu'on connaît et notre connaissance est étroitement limitée par notre capacité d'action. Certes, une information préalable peut nous aider à élargir l'horizon de nos connaissances, mais la dilution dans un espace trop vaste peut être aussi dangereuse pour l'homme qu'une trop grande polarisation dans un espace fermé.

### LE PAYSAGISME VOLONTAIRE

Il s'agit, cette fois, de créer deux dossiers complémentaires : le dossier du projet économique et de son paysage rendu ; le dossier du paysage vécu. On sait comment constituer le premier dossier. Analyses économiques, écologiques, visuelles, sociologiques, concourent à rendre les projets d'aménagement plus clairs, mieux nourris. Certains dossiers préalables de S.D.A.U. (1), de contrats de villes moyennes, de parcs naturels régionaux, de plans de paysage, rendent compte de cette tendance.

Mais, le dossier du paysage vécu n'est encore qu'esquissé. Car il ne s'agit plus seulement d'études préalables réalisables dans le calme d'un bureau d'études, il s'agit de transmettre à une population concernée les éléments d'information nécessaires pour qu'elle puisse comprendre ce qui va se passer et quelle marge d'intervention lui est

(1) S.D.A.U. : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

Photo N. D. Roger-Viollet



Légende : Poussin : *Diogène jetant son écuelle* (Musée du Louvre, Paris).



Légende : Rubens : *Le retour des champs* (Galerie Pitti, Florence).

laissée pour agir sur son propre devenir. La démarche n'est plus seulement intellectuelle, elle implique « l'exercice de la vie » par tous les groupes humains impliqués. On peut distinguer trois phases dans cette démarche : l'information, la concertation, l'action.

L'information est, théoriquement, la phase la plus aisée. Transmettre les éléments du dossier, après avoir élaboré des moyens de diffusion adaptés n'implique que peu de changements pratiques. Les récentes dispositions réglementaires incluses dans les POS (2), les P A R (3), les S D A U constituent un début prometteur. Toute une partie de l'administration, une minorité agissante de décideurs économiques, est désormais consciente de cette nécessité opérationnelle.

Mais, dès que le groupe informé commence à se concerter pour déboucher sur une action, tous les vieux blocages réapparaissent. Les jeux d'intérêts et de pouvoirs sont encore trop forts pour admettre un autre partenaire dans la discussion. Et la distance à couvrir pour transformer un groupe de pression en un groupe de concertation peut parfois apparaître comme trop grande pour ne pas engendrer le découragement des techniciens les mieux disposés. On ne sait pas encore distinguer, faute d'outil méthodologique adapté, les décisions qui relèvent d'un pouvoir central et celles qui doivent rester l'apanage des populations concernées. Tout partait du centre ; il n'est pas sûr que tout doive désormais être décidé au niveau local.

\*  
\*\*

L'aménagement régional fait par les habitants d'une région et pour eux, en fonction de la façon dont ils vivent le territoire qu'ils occupent, n'est pas encore une réalité d'aujourd'hui. Si quelques démarches convergent vers cet

objectif, elles sont encore trop ponctuelles pour que l'on puisse parler de changement radical. Les grandes options d'aménagement sont encore prises sans qu'une réflexion suffisante soit effectuée à propos du paysage dans lequel vivront nos enfants. Tout se passe comme si nous étions des joueurs d'échecs ayant appris les règles du jeu, mais incapables de prévoir l'enchaînement des coups qui permettrait de prévoir la victoire. La partie qui va se jouer dans les années à venir à propos de la participation des habitants aux décisions d'aménagement est un des points clef de cet enchaînement. Saurons-nous surmonter nos handicaps structurels et culturels pour la gagner ?

(2) P.O.S. : Plan d'Occupation des Sols.

(3) P.A.R. : Plan d'Aménagement Rural.